



Le 13 mars 2015

La Poste s'engage auprès de l'Etat à accueillir 1 000 maisons de services au public d'ici fin 2016

Conformément aux mesures annoncées lors du comité interministériel d'égalité des territoires de ce vendredi 13 mars, La Poste s'engage auprès de l'Etat pour accélérer le déploiement des maisons de services au public. La Poste se réjouit de ce partenariat qui lui permettra d'accueillir 1 000 maisons de services au public dans ses bureaux d'ici fin 2016.

Pour mieux lutter contre les inégalités d'accès des services au public, le comité interministériel d'égalité des territoires a annoncé ce jour la conclusion d'un partenariat national entre l'Etat et La Poste visant à accueillir des maisons de services au public dans des bureaux de poste des zones rurales et de montagne.

Les maisons de services au public sont des lieux d'accueil, d'information et d'orientation à destination des usagers de services publics dans une logique de proximité. Par cette initiative, La Poste ouvre son réseau de bureaux de poste aux opérateurs et aux collectivités publiques qui souhaiteraient mutualiser l'accès à leurs services, qu'il s'agisse d'opérateurs nationaux ou d'opérateurs locaux.

La Poste, dont les bureaux sont présents sur tout le territoire et les postiers assermentés, possède toute l'infrastructure nécessaire, tant sur le plan humain que logistique. Cette initiative permet à La Poste de contribuer également à la réduction de la fracture numérique par la mise à disposition d'équipements connectés, de garantir un accueil et un accompagnement humain de proximité et de participer au maintien de services au public dans les zones les plus fragiles.

A la suite d'un travail déjà engagé au sein de l'observatoire national de la présence postale et dans les commissions départementales de présence postale (CDPPT), les sites éligibles à l'accueil des maisons de services au public seront identifiés en concertation avec les collectivités territoriales, les autres opérateurs et les différentes parties prenantes dans le respect du cahier des charges défini par l'Etat.

Pour La Poste, ce partenariat avec l'Etat fait pleinement écho à son projet prioritaire de contribution à la modernisation de l'action publique, partie intégrante de son plan stratégique « La Poste 2020 : conquérir l'avenir ».

La Poste souhaite ainsi participer à la modernisation de l'action publique et développer de nouvelles activités d'intérêt général sur tout le territoire.

CONTACTS PRESSE

Virginie GUEIDIER. Tel : 01 55 44 22 41 virginie.gueidier@laposte.fr

Jacques GOURIER. Tel : 01 55 44 22 43 jacques.gourier@laposte.fr